



Déclaration liminaire CGT Educ'action
CAPA du lundi 13 février

Tout d'abord, alors que cette CAPA se déroule dans une période où des millions de personnes luttent contre une réforme injuste et inacceptable, nous nous félicitons de votre décision de reporter la réunion, originellement prévue le 07 février, jour de mobilisation contre une nouvelle régression sociale prévue dans la "contre réforme des retraites" proposée par le gouvernement. Cependant, le créneau horaire de remplacement choisi nous interroge. En effet, une demi-journée nous semble une durée bien courte pour examiner avec soin et en détail 44 dossiers de recours. Imaginez-vous que nous pourrions ne consacrer que quelques minutes à des dossiers qui revêtent une telle importance pour nos collègues ? Ce choix horaire démontre, s'il était besoin, le peu d'importance qui est désormais accordé à la discussion paritaire dans les CAPA "nouvelle formule".

D'autre part, à l'examen des dossiers, nous constatons avec effarement que tous nos collègues ont reçu une réponse identique, préformatée, parfaitement déshumanisée s'appuyant sur des chiffres et des pourcentages.

Je cite : « *Je vous rappelle que dans l'accès au grade de la hors-classe des professeurs certifiés, pour chacun des échelons de la plage d'appel, le nombre d'appréciations recteur «Excellent» et «Très satisfaisant» pouvant être attribuées aux agents promouvables est contingenté. Pour chacun des échelons, 30 % des promouvables peuvent bénéficier de l'appréciation « Excellent » et 45 % de l'appréciation «Très satisfaisant».*

C'est dans ce cadre contraint, en veillant au traitement équitable de l'ensemble des disciplines et dans le respect de la parité femmes/hommes, que mon appréciation a été formulée, après lecture d'une part du compte rendu d'évaluation, d'autre part des avis formulés par les corps d'inspection et les chefs d'établissement et enfin d'un examen attentif de chaque dossier. »

Nous vous laissons imaginer la violence que cela représente pour un professionnel de recevoir un courrier recommandé issu de Ressources humaines dont la seule personnalisation consiste en un changement de nom et de numéro de dossier. Nous doutons fortement que la formule finale :

«A l'issue de cet examen, un avis « XXX » vous a été attribué. Sachez que cet avis ne remet pas en cause vos qualités professionnelles et votre investissement. » ne soit en mesure d'adoucir l'inhumanité d'une telle réponse.

Nous tenons aussi à mettre en évidence que, grâce à notre aide et notre soutien, plusieurs appréciations finales pour les premiers et seconds rendez-vous carrière ont été modifiées suite aux recours gracieux, tant la discordance entre évaluation des items et avis final était importante. Cependant, l'examen des dossiers montre que nous nous retrouvons encore dans des situations inacceptables dans lesquelles l'avis final de Mme la Rectrice ne reflète en aucun cas les évaluations des items.

Que dire à des collègues qui, à l'issue de leur dernier rendez-vous de carrière, se voient arrêtés, dans leur avancement et leurs perspectives d'avenir, par un avis final, définitif, qui repose sur une logique chiffrée alors même qu'en raison de la "contre réforme" des retraites, ils voient l'âge de leur départ à la retraite s'éloigner toujours un peu plus ou, par un accès plus difficile au taux plein, leurs pensions amoindries quand nos salaires ont déjà tant perdu par le gel du point d'indice.

Nous rappelons notre opposition au PPCR, notre opposition à la carrière au mérite, notre opposition à la réforme de la Fonction Publique comme à celle des L.P. Nous revendiquons un déroulement de carrière pour toutes et tous avec une déconnexion totale de la rémunération avec l'évaluation. Nous revendiquons que la Hors Classe soit intégrée dans le déroulement naturel de carrière et ne constitue pas un objectif inaccessible.

Au moment où le malaise enseignant et la souffrance au travail sont des réalités de plus en plus prégnantes, la CGT Éduc'action rappelle que les enseignantes et enseignants, attendent la reconnaissance de leur investissement, de leur professionnalisme et de leur engagement au service des élèves et du Service Public, par une véritable revalorisation salariale qui ne se fasse pas au prix d'une dégradation accrue de leurs conditions de travail ou d'une charge de travail plus importante après signature d'un Pacte qui s'avèrerait faustien.